

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

École l'Équipage

20 chemin de l'École, Val-des-Monts, Québec, J8N 7E7

Téléphone : 819 503-8022

equipage@cssd.gouv.qc.ca



École
l'Équipage

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 

Table des matières

1. Mise en contexte
2. Modalités d'élaboration
3. Mission, vision et valeurs
4. Portrait de l'école
5. Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cible propres à l'établissement
6. Signature et résolution du conseil d'établissement
7. Annexe 1 : Encadrement légaux



Mise en contexte

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école L'Équipage est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école L'Équipage mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.

Mot de la direction et du président du conseil d'établissement

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le projet éducatif de l'école L'Équipage pour les années 2023-2027.

À l'école L'Équipage, l'engagement et l'implication du personnel nous permettent de poursuivre notre mission en collaboration avec les familles et la communauté en tant que milieu accueillant, visant le développement global des élèves et de leur culture à travers les arts, les langues, les sciences, l'activité physique ainsi que la technologie, et ce, dans le souci de favoriser l'émergence de citoyens cultivés et responsables à l'ère du numérique.

Enfin, cette précieuse collaboration entre chacun (école-famille-communauté) nous permet de mettre un équipage derrière chaque élève pour favoriser sa réussite.

Des efforts concertés par des gens intéressés et motivés par l'atteinte d'un but commun constituent la clé des réalisations visiblement accomplies au sein du milieu scolaire des enfants.

Nous tenons à remercier le personnel enseignant, le personnel de soutien, le personnel professionnel ainsi que le personnel du service de garde pour leur implication dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Nous tenons également à souligner la collaboration des parents, les membres de l'organisme de participation des parents (OPP) ainsi que tous les membres du conseil d'établissement pour leur contribution.

Geneviève Raymond, directrice de l'école

James Morgan, président du conseil d'établissement

Portrait de l'école

L'école L'Équipage se situe dans la municipalité de Val-des-Monts et dessert le secteur Perkins.

Étant dans un secteur rural, plus de 55% des élèves sont transportés par autobus et environ 210 élèves fréquentent le service de garde. En 2023-2024, nous accueillons 458 élèves dont 91 élèves au préscolaire et 367 élèves au primaire. La majorité des élèves dînent à l'école.

La clientèle de l'école est diversifiée. L'indice du milieu socio-économique (IMSE) est de 7. Il y a un écart entre les familles favorisées et défavorisées. Certaines familles défavorisées nécessitent et bénéficient d'un soutien du CISSSO et des différents organismes communautaires. D'ailleurs, nous avons 6% de notre clientèle qui bénéficie du service d'intégration linguistique.

En plus d'être engagé, le personnel de l'école est constitué d'une direction et une direction adjointe. Nous avons une secrétaire et une secrétaire d'école. Au niveau de notre personnel de l'école, nous avons 6 enseignants au préscolaire et 16 enseignants au primaire, 5 enseignants spécialistes, 1 orthopédagogue, 1 enseignant-ortho, 1 enseignante-ressource, 1 technicienne éducation spécialisée au centre d'intervention, 3 techniciennes en éducation spécialisée au primaire, 2 techniciennes en éducation spécialisée au préscolaire, 3 préposées élèves handicapés au préscolaire, 1 technicienne au service de garde, 1 classe principale au service de garde, 15 éducatrices et 5 surveillantes du dîner.

Le service de garde de l'école accueille plus de 217 élèves sur une base régulière et environ 94 élèves sporadiques, et ce, dès 6h30 le matin jusqu'à 17h30 le soir. Les éducateurs du service de garde s'assurent de mettre en place un programme d'activité variée afin de favoriser le développement global des enfants.

Par ailleurs, nous apportons un soutien aux élèves HDAA avec l'aide de nos services complémentaires.

À l'école L'Équipage, nous accordons une grande place aux activités physiques et aux sports extérieurs. Depuis 2013, nous avons démarré le programme Santé Globale à tous les niveaux scolaire en collaboration avec la fondation Santé Globale. Ce programme répond aux besoins du sentiment d'appartenance et de l'organisation structurée de l'éducation à la santé. Nous avons expérimenté différentes activités physiques hors école. Depuis 2018, nous avons attribué des activités spécifiques pour chacun des cycles afin d'exploiter notre environnement. Plusieurs autres activités et projets ont pu être réalisés grâce à la mesure « À l'école, on bouge ! ». De plus, l'approche Cerveau actif, corps performant est préconisée.



De plus, l'école organise et participe annuellement aux différentes compétitions comme le cross-country et l'athlétisme.

Étant dans un milieu propice à la découverte de la nature, nous exploitons cette richesse à travers différentes approches pédagogiques. Plusieurs sont mises en place pour conscientiser les élèves à l'environnement (recyclage de piles, camp en plein air pédagogique, etc.).

Modalités d'élaboration

Pendant l'année scolaire 2022-2023, le comité de pilotage, avec la contribution de l'équipe-école, a participé à l'élaboration de la mission, de la vision, des valeurs, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement et de concert avec la direction d'établissement, le conseil d'établissement a été appelé à mener diverses consultations auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité, à situer l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements internes et externes. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Les intentions qui permettront de réaliser la mission et les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.



Mission, visions, valeurs

L'Équipage, c'est mon ancrage!

Une mission claire et précise

L'école, la famille et la communauté, tout un équipage derrière chaque élève pour favoriser sa réussite.

Une vision commune

L'école l'Équipage, en collaboration avec les familles et la communauté, sera reconnue comme un milieu accueillant visant le développement global des élèves et de leur culture à travers les arts, les langues, les sciences, l'activité physique ainsi que la technologie, et ce, dans le souci de favoriser l'émergence de citoyens cultivés et responsables à l'ère du numérique.

Valeurs partagées

Collaboration

Respect

Bienveillance



Lecture du milieu

Forces	Faiblesses
Engagement (lien des enseignants avec les enfants)	Aménagement cour d'école
Souci d'appartenance de tous les élèves	Constance dans l'application du code de vie
Valorisation des bons comportements (arbre des valeurs, certificats)	Utilisation des outils technologiques
Vision communautaire	

Opportunités	Menaces
Plusieurs outils technologiques sont disponibles dans l'école (Robotique, IPad)	Absentéisme et retards des élèves
Ateliers offerts aux élèves par des organismes externes	Circulation automobile autour de l'école
L'offre de formations variées du Centre des services des Draveurs pour les membres du personnel	Manque de personnel légalement qualifié

En jeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu : La réussite de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en lecture

En juin 2023, notre taux de réussite en lecture était de 63%. C'est en raison de cette baisse que nous avons décidé de maintenir cette cible à travailler.

Objectif	Indicateur	Cible (juin 2027)	PEVR
<ul style="list-style-type: none">Augmenter le taux de réussite à l'épreuve obligatoire en lecture, en langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.	<ul style="list-style-type: none">Taux de réussite à l'épreuve obligatoire en lecture en langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.	<ul style="list-style-type: none">Atteindre un taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture à 85%, d'ici juin 2027.	Taux de réussite à 90 l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4^e année du primaire d'ici juin 2027 .

Enjeu : La réussite de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en mathématique

En juin 2023, nous observons une belle croissance d'année en année en résoudre puisque nous avons atteint un taux de réussite de 93%. C'est en raison de cette belle amélioration que nous avons identifié une nouvelle cible en mathématique (raisonner). De plus, puisque notre taux de réussite était à 85% en raisonner, nous avons décidé de travailler à partir de la proportion des élèves entre 70 et 100% puisque le taux de réussite est déjà satisfaisant.

Objectif	Indicateur	Cible (juin 2027)	PEVR
<ul style="list-style-type: none">Réduire la proportion des élèves vulnérables à l'épreuve obligatoire de raisonner en mathématique, de la 6^e année du primaire.	<ul style="list-style-type: none">Proportion des résultats entre 70 et 100 à l'épreuve obligatoire en raisonner en mathématique, de la 6^e année du primaire.	<ul style="list-style-type: none">Atteindre la proportion des résultats entre 70 et 100 à l'épreuve obligatoire en raisonner à 80%, d'ici juin 2027.	Proportion des résultats entre 70 et 100 l'épreuve obligatoire en raisonner à 77% , de la 6^e année du primaire d'ici juin 2027 .



En jeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire

En juin 2023, nous avons constaté une baisse dans les événements en lien avec l'intimidation et la violence à l'école. Suite à la lecture du milieu et afin de continuer à augmenter le sentiment d'appartenance des élèves et prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'école nous avons identifié cette cible comme étant prioritaire. Nous croyons qu'en offrant des activités variées touchant tous les domaines de développement (physique et moteur, affectif et social, cognitif) et vivre des moments bienveillants sera aidant dans l'atteinte de notre cible.

Objectif	Indicateur	Cible
----------	------------	-------

Mettre en place des activités variées afin de conserver et de développer davantage le sentiment d'appartenance de tous.

Le nombre d'activités organisées pour l'ensemble des élèves de l'école.

Offrir 7 activités communes par année, d'ici juin 2027.



Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu : L'implantation d'une culture du numérique

Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves

Considérant que l'ère du numérique fait partie des compétences du 21e siècle et suite à la lecture du milieu, nous avons réalisé que cette cible doit être travaillée dans l'ensemble des niveaux afin d'assurer une intégration efficace et une exploitation optimale dans le maintien de leurs compétences tout au long de leur vie.

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'initiatives numériques avec les élèves pour l'ensemble des acteurs de l'école.	Le nombre d'initiatives numériques par niveau.	Réaliser une initiative numérique par niveau, par année, d'ici juin 2027



Signature et résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école L'Équipage a été adopté le 24 janvier 2024 par les membres du conseil d'établissement.



Annexe 1

Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).



Annexe 2

Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

Orientation 1 :

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise
L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.

Objectif 1 :

Accroître la réussite des élèves

La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDAAs, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de monitorer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

Annexe 2 (Suite)

Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

Orientation 3 :

Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

Objectif 4 :

Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

Objectif 5 :

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

Annexe 3

Plan d'engagement vers la réussite du CSS des Draveurs

OBJECTIFS	JUIN 2022	CIBLES	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmentés.	82,8%	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire.	Juin 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027